

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à l'hôtel de ville de Deux-Montagnes, le 11 novembre 2014 à 18h00, sous la présidence du maire, monsieur Denis Martin.

Présences : Michel Mendes, Manon Robitaille, Margaret Lavallée, Frédéric Berthiaume

Benoit Ferland, directeur général
M^e Jacques Robichaud, greffier

Absentes : Micheline Groulx Stabile, Karine Gauthier

Séance extraordinaire

La séance est ouverte par monsieur le maire Denis Martin à 18h03.

1. Adoption de l'ordre du jour

IL EST

Proposé par monsieur Michel Mendes
Appuyé par monsieur Frédéric Berthiaume
Et unanimement résolu

2014-11-11.255

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté.

ADOPTÉE

2. Nomination d'un greffier-adjoint

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil peut nommer un assistant-greffier ;

IL EST

Proposé par monsieur Michel Mendes
Appuyé par madame Margaret Lavallée
Et unanimement résolu

2014-11-11.256

DE NOMMER madame Julie Guindon à titre de greffière-adjointe, et ce, à compter du 11 novembre 2014.

ADOPTÉE

3. Période de questions (maximum 30 minutes)

Monsieur le maire ouvre la période de questions à 18h05.
Aucun citoyen ne questionne le conseil. La période de questions se termine à 18h05.

4. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h05 par le maire.

ADOPTÉE

Signé *Denis Martin* _____

Denis Martin, maire

Signé *Jacques Robichaud* _____

Jacques Robichaud, avocat, o.m.a.

Directeur des services juridiques et greffier